



Centre-Ville en Mouvement poursuit le combat

JULIE SNASLI

13 DÉCEMBRE 2017

POLITIQUE

L'association Centre-Ville en Mouvement (CVM) ne désespère pas et entend bien poursuivre son combat pour sauver les centres-bourgs en déshérence. Son objectif : convaincre le gouvernement de faire des centres-villes une grande cause nationale.

Devant la presse, le 7 décembre, à Montrouge (92), Patrick Vignal, député (LREM) de l'Hérault et président de Centre-Ville en Mouvement, insiste : *"il ne s'agit pas seulement de vacance commerciale"*. Les cœurs de villes se meurent, en raison d'une désertification intersectorielle : l'habitat ancien tombe en décrépitude, au profit des marchands de sommeil, le manque de réflexion en matière de mobilité n'encourage pas les riverains à s'y rendre, la délocalisation des services publics enfoncent le clou... Bref, *"c'est un projet de société"* que l'association porte jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir. *"Nous ne voulons pas de soins palliatifs"* pour répondre à cette *"urgence"*, mais une vraie volonté politique de la part du gouvernement. Les élus n'en démordent pas : ce sujet doit s'élever au rang de *"grande cause nationale"*. Le terme *"grandes causes locales, au pluriel"*, serait, pour Claude Risac, directeur des relations extérieures du groupe Casino, plus approprié au regard des *"différents cas d'espèces"*. Les travaux menés par l'association, dont des audits réalisés auprès des élus, amènent à s'interroger sur l'angle d'attaque. Définir notamment le bon échelon d'intervention. Pour Patrick Vignal, la bonne échelle est *"régionale"*, mais l'Etat doit aussi fournir *"un cadre, des outils"*, car *"c'est par la loi que les maires reprendront la main sur la destinée de leur commune"*. Certes, *"avec le PLU, nous pouvons bloquer l'étalement urbain"*, rappelle Jean-Loup Metton, ancien maire (NC) de Montrouge (92). Mais c'est loin d'être suffisant pour les membres de l'association.

Parmi les nombreuses propositions de CVM - présentées lors d'une précédente conférence de presse en septembre dernier (cf. DIF 1311) -, celle du moratoire d'un an sur les extensions des zones commerciales périphériques est certainement la plus emblématique, d'un point de vue politique en tout cas, à défaut d'avoir, un jour, un réel poids légal. Pour rappel, Bercy s'était opposé à mettre en place ce moratoire et l'avait fait savoir lors du colloque du CGEDD, *"comment réconcilier ville et commerce ?"*, en octobre (cf. DIF 1318). *"La politique est un rapport de force, on ne lâchera pas"*, assure Patrick Vignal, confiant : *"je sens qu'il y a une volonté politique de la part d'Emmanuel Macron"* sur ce sujet. CVM attend une réponse claire du gouvernement sur la question du moratoire. Et s'il dit non ? *"On fera une pétition !"*.

En attendant, Centre-Ville en Mouvement compte distribuer aux maires des 36 000 communes de France, un *"carnet de santé"* à remplir, leur *"arme fatale"* pour évaluer l'étendue des dégâts

pour chacune des villes et "*prendre le pouls de la France*". Autre initiative à retenir, la tenue d'une biennale européenne des centres-villes, en juin, à Metz. D'ici là, les élus de l'association continueront à sensibiliser toutes les sphères, des ministères aux foncières. (JS)

Les actions de Centre-Ville en Mouvement sur : www.grande-cause-nationale.fr

> A noter : le 15 décembre (au moment de notre bouclage), Jacques Mézard, ministre de la Cohesion des territoires, a présenté, à Rodez (12), son plan de revitalisation de centres des villes moyennes.

<https://www.innovapresse.com/politique/32770-cvm-poursuit-le-combat-2.html>



Centre-ville, cause nationale

JULIE SNASLI

8 SEPTEMBRE 2017

"Après 19h, certaines villes ressemblent à des mouirois". Pour Patrick Vignal, député (LREM) de l'Hérault et président de l'association d'élus Centre-Ville en Mouvement, il y a urgence. De nombreuses villes, moyennes et petites, sont "en souffrance", évidées de leur attractivité sociale, commerciale et culturelle. A qui la faute ? Au laxisme législatif dont profite la grande distribution pour éparpiller ses zones commerciales en périphéries ? Aux marchands de sommeil qui tirent profit d'un patrimoine ancien en décrépitude ? Au manque de coordination entre acteurs publics et privés ? Les failles sont nombreuses, et l'enjeu complexe, dépassant la seule problématique de la vacance commerciale. "C'est un sujet de société". Tout un modèle à repenser, en lien avec les nouvelles façons de consommer, de se déplacer, d'habiter... Il faut aller à rebours de ce qui a été fait dans les années 1990 - étaler des lotissements loin des centres, désertifiés et appauvris - en densifiant.

Si neuf Français sur dix estiment que "le renouveau du centre-ville doit être l'un des objectifs principaux des maires" (Institut CSA), les élus, eux, se sentent "démunis". A Reims, Arnaud Robinet (LR) a obtenu que le complexe cinématographique se crée dans le centre et non en périphérie. Mais il a fallu "batailler". A Montrouge (92), "nous avons acheté les pieds d'immeuble pour choisir la destination des commerces, et ne plus subir", raconte Jean-Loup Metton, ancien maire de la commune francilienne. Mais "notre volontarisme ne suffit pas", d'après les élus.

Pour "arrêter ce massacre", l'association a listé plusieurs "propositions concrètes". Elle demande notamment "un moratoire et un gel sur un an des extensions de zones commerciales périphériques". Elle attend de l'Etat qu'il mette en place une fiscalité avantageuse pour favoriser les projets centraux, qu'il "apporte le label 'Grande cause nationale 2018' aux centres-villes, et des Conseils régionaux qu'ils rassemblent "les collectivités autour d'un plan d'équilibre commercial". L'enjeu est de taille, d'autant que la métropolisation en cours risque d'aspirer encore plus le suc des centres-bourgs, ce qui fait leur identité.

<http://www.innovapresse.com/decideurs-d-ile-de-france-editos/31473-centre-ville-cause-nationale.html>